

Département de la LOZERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
Syndicat Mixte La Montagne Les Cheyssades 48200 RIMEIZE

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 048-244800256-20230413-2023_8-BF



Séance du 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 11 Heures 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte La Montagne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux des Cheyssades sous la présidence de M. Jean-Noël BRUGERON.

Date de la convocation : 31/03/2023

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 09

Nombre de suffrages exprimés :

- contre : 0
- pour : 09

Présents : Madame Christine HUGON, Messieurs Denis GRAS, Eric MALHERBE, Jean-Noël BRUGERON, Francis SARTRE, Alain GUENNOU, Michel POULALION, Joël ROUQUET, Alain SOULIER.

Objet : Adoption du Budget Primitif 2023

Le Comité Syndical, lors de la séance du 15 février 2023, a acté le rapport d'Orientations Budgétaires sur lequel le Budget Primitif 2023 a été construit à savoir :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 494 652.37
Recettes : 3 494 652.37

Section d'investissement :

Dépenses : 3 375 056.21
Recettes : 3 375 056.21

Compte tenu des éléments présentés, le Comité Syndical adopte à l'unanimité le budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le

et publication ou notification
du

Jean-Noël BRUGERON

